

Cette année, laissez Dieu être Dieu



“

"Nous renversons les raisonnements..."

2 Corinthiens 10.5

Comment Dieu subvient-il à nos besoins ? Un jour à la fois.

Vous souvenez-vous des Israélites dans le désert ? Dieu les a nourris fidèlement jour après jour avec la manne du ciel. Mais certains, par manque de confiance en Dieu, voulaient

s'assurer d'en avoir assez pour le lendemain et en ramassaient davantage. Cependant Dieu les autorisait à recueillir uniquement ce qu'il fallait pour chaque jour. Lorsqu'ils tentaient d'en prendre plus, l'excès pourrissait.

“Vous ne recevez que la grâce suffisante pour aujourd'hui, alors saisissez l'instant présent.”

Comprenez ceci : lorsque vous vous inquiétez de l'avenir ou de ce qui vous dépasse, c'est comme si vous cherchiez à stocker de la manne pour demain. Très vite, vous vous sentez mal. Dieu veut que vous lui confiiez vos problèmes de demain car ils sont trop grands pour vous. Vous ne recevez que la grâce suffisante pour aujourd'hui, alors saisissez l'instant présent.

Vous tourmentez-vous à dire "Et si" ? Et si je me blesse ou tombe malade ou perds mon emploi ? Et si les gens ne m'aiment pas ou ne m'acceptent pas ? Et si je finis seul sans avoir connu l'amour ? Et si je fais une grosse erreur pour n'avoir pas entendu Dieu ?

La Bible parle de "raisonnements". En clair vous imaginez le pire scénario. Paul dit de les renverser, sinon vous vivrez dans la crainte de ce qui n'est pas arrivé et ne se produira sans doute jamais. Et si vous croyez avoir tout compris, Dieu vous surprendra avec quelque chose de différent, et de meilleur. Tout ce temps serait perdu.

Un encouragement pour aujourd'hui

N'avez-vous pas déjà perdu assez de temps à vous inquiéter ? Voici une suggestion : et si cette année, vous vous détendiez et laissiez Dieu être Dieu dans votre vie ?

Bob Gass [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



4219 PARTAGES

Cette méditation de Bob et Debby Gass, publiée en français par l'association PHARE MEDIA est la propriété de UCB UK (charity).

L'autorisation de diffusion est accordée aux églises et aux œuvres chrétiennes à raison de 52 textes par an sous réserve de citer les auteurs, Bob et Debby Gass, la source - www.paroledujour.com - et la possibilité d'obtenir gratuitement la version papier sous forme de brochure auprès de : contact@paroledujour.com.